

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Classe de troisième

Histoire

LE MONDE DEPUIS 1914

À l'école primaire, les élèves ont abordé le vingtième siècle et notre époque, en privilégiant le retentissement national des grands événements.

Le programme de 3^{ème} approfondit et élargit cette étude. Il dégage les grandes lignes de force de l'histoire du monde depuis 1914 : le thème introductif du programme présente les grandes mutations scientifiques et technologiques qui ont bouleversé la vie des hommes ; le cadre géopolitique général, d'abord centré sur l'Europe au temps des guerres et des régimes totalitaires, s'inscrit depuis 1945, dans une dimension mondiale. La dernière partie du programme est centrée sur l'histoire politique de la France.

À ce stade de la scolarité, les élèves acquièrent les repères fondamentaux du monde contemporain et maîtrisent les notions et le vocabulaire nécessaires à sa compréhension.

Ils ont maintenant une pratique effective de sources historiques plus variées et plus complexes qu'ils confrontent de manière régulière et ils intègrent dans leurs productions des éléments explicatifs et démonstratifs, à l'écrit comme à l'oral.

Ces deux capacités (analyse de documents et maîtrise de l'expression écrite et orale) concernent toutes les parties du programme.

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception du thème introductif.

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Les adaptations apparaissent en gras et en italique.

Thème transversal au programme d'histoire : Les arts, témoins de l'histoire du monde contemporain

Ce thème ne fait pas l'objet d'un enseignement isolé ; le professeur choisit un itinéraire composé d'au moins une œuvre et/ou un artiste significatif pour chacune des parties du programme.

Les dimensions sensible, technique et esthétique, impliquent un travail conjoint avec les professeurs des autres disciplines concernées.

EXEMPLES D'ŒUVRES OU D'ARTISTES (la liste n'est ni impérative, ni limitative)

Des extraits d'œuvres littéraires de Maurice Genevoix, Erich Maria Remarque, Bertolt Brecht, Colette, Alexandre Soljenitsyne, Vassili Grossman, Primo Levi, Simone de Beauvoir...

Des œuvres d'Otto Dix, Pablo Picasso, Marcel Duchamp, Fernand Léger, Sonia Delaunay, Giacometti, Andy Warhol, Louise Bourgeois...

Des exemples d'œuvres produites dans le cadre des régimes totalitaires...

Des photos de Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, Robert Capa, Gerda Taro...

Des édifices de Le Corbusier, Auguste Perret, Franck Lloyd Wright...

Des œuvres musicales de Ravel, Stravinsky, Darius Milhaud ; Arthur Honegger ; Benjamin Britten ; Chostakovitch, Gershwin, Duke Ellington ;

Des œuvres de variété de Charles Trenet, Georges Brassens, Elvis Presley ; les Beatles, Bob Dylan, Joan Baez...

Des œuvres de *designers*, des créations artistiques nouvelles...

Des extraits de films : Eisenstein, *Octobre*, *Alexandre Nevski*, Charlie Chaplin, *Les Temps Modernes*, Jean Renoir, *La Grande Illusion*, Fritz Lang, *M le Maudit*, *Metropolis*, Vittorio de Sica, *Le voleur de bicyclette*, Roberto Rossellini, *Rome, ville ouverte*...

CAPACITÉS

- **identifier** la nature de l'œuvre.
- **situer** l'œuvre dans le temps et dans son contexte et en expliquer l'intérêt historique.
- **décrire** l'œuvre et en expliquer le sens.
- **distinguer** les dimensions artistiques et historiques de l'œuvre d'art.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de troisième
Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

THEME INTRODUCTIF
(environ 5% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

CONNAISSANCES

Des évolutions scientifiques et technologiques majeures depuis 1914.

DÉMARCHES

L'étude est conduite à partir de l'exemple de la médecine pour faire apparaître l'accélération des transformations scientifiques et technologiques.

CAPACITÉS

Décrire l'évolution d'un aspect de la médecine **et expliquer** son impact sur les sociétés

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

I - GUERRES MONDIALES ET REGIMES TOTALITAIRES (1914-1945) (environ 30% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA PREMIERE GUERRE MONDIALE : VERS UNE GUERRE TOTALE (1914-1918)

CONNAISSANCES

- La Première Guerre mondiale bouleverse les États et les sociétés :
- elle est caractérisée par **une violence de masse**,

 - avec **la révolution russe**, elle engendre **une vague de révolutions en Europe**,

 - elle se conclut par des traités qui dessinent **une nouvelle carte de l'Europe source de tensions**.

DÉMARCHES

- Après la présentation succincte des trois grandes phases de la guerre on étudie **deux exemples de la violence de masse** :
- La guerre des tranchées,
 - le génocide des Arméniens.
- On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Première Guerre mondiale.**
- L'étude s'appuie sur **la présentation de personnages et d'événements significatifs**.
- L'étude s'organise autour de la nouvelle carte de l'Europe.**

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- La Première Guerre mondiale : 1914 -1918, la bataille de Verdun : 1916 ; l'armistice : 11 novembre 1918 ; Clemenceau
- La révolution russe : 1917 ; Lénine ; **la révolte kanak : 1917**
- La carte de l'Europe au lendemain des traités

Décrire et expliquer la guerre des tranchées et le génocide des Arméniens comme des manifestations de la violence de masse

Thème 2 - LES REGIMES TOTALITAIRES DANS LES ANNEES 1930

CONNAISSANCES

- Les **régimes totalitaires** sont fondés sur des projets de nature différente mais présentent des caractéristiques communes. Ils s'appuient sur l'adhésion d'une partie des populations. Ils mettent en œuvre des pratiques fondées sur la violence pour éliminer les oppositions et uniformiser leur société.
- **Staline** instaure une **économie étatisée** et un **contrôle de la population** par la propagande et la terreur de masse.

 - **Antisémitisme, raciste et nationaliste, le régime hitlérien** veut établir la domination du peuple allemand sur un large « espace vital ». Il **se caractérise par la suppression des libertés, l'omniprésence de la police et du parti unique, la terreur, une économie** orientée vers la guerre.

DÉMARCHES

L'étude met en relation les pratiques et l'idéologie de chaque régime (stalinien et nazi) dans un processus de fabrication d'une société totalitaire.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants :

- Staline au pouvoir : 1924-1953
- La « grande terreur » stalinienne : 1937-1938
- Hitler au pouvoir : 1933-1945
- Les lois de Nuremberg : 1935

Raconter et expliquer

- La stalinisation de l'URSS
- La mise en place du pouvoir nazi

Caractériser chacun des régimes totalitaires étudiés

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Thème 3 - LA SECONDE GUERRE MONDIALE, UNE GUERRE D'ANEANTISSEMENT (1939-1945)

CONNAISSANCES

La guerre est un **affrontement aux dimensions planétaires**.

C'est une **guerre d'anéantissement** aux enjeux idéologiques et nationaux.

C'est dans ce cadre que **le génocide** des Juifs et des Tziganes est perpétré en Europe.

DÉMARCHES

L'observation de **cartes** permet de montrer l'extension du conflit et d'établir **une brève chronologie**

L'étude part d'un **exemple au choix** (la bataille de Stalingrad ; la guerre du Pacifique) permettant d'étudier la mobilisation de toutes les forces matérielles et morales des peuples en guerre.

On fait référence à l'implication de la Nouvelle-Calédonie dans la Seconde Guerre mondiale.

On insiste sur la guerre du Pacifique.

L'étude des différentes modalités de l'extermination s'appuie sur **des exemples** : l'action des *Einsatzgruppen*, un exemple de camp de la mort.

En fonction de la question du Concours National de la Résistance et de la Déportation, le traitement de **Vichy et la Résistance dans la Seconde Guerre mondiale** peut s'inscrire dans ce thème.

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants :

- La Seconde Guerre mondiale : 1939-1945
- **Bataillon du Pacifique à Bir Hakeim : 1942**
- **Présence américaine en Nouvelle-Calédonie : 1942-1946**
- La libération des camps d'extermination : 1945
- Fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe : 8 mai 1945
- Bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki : août 1945

Caractériser les enjeux militaires et idéologiques de la guerre

Décrire et expliquer le processus de l'extermination

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

II - UNE GEOPOLITIQUE MONDIALE (DEPUIS 1945) (environ 30% du temps consacré à l'histoire)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LA GUERRE FROIDE

CONNAISSANCES

En 1945, la création de l'**ONU** répond à une aspiration au maintien de la paix.

Cependant, **les États-Unis et l'URSS s'affrontent durablement** en Europe et dans le monde.

La construction européenne répond à une volonté de paix en Europe Occidentale.

En 1989-1991, la guerre froide s'achève avec la chute du Mur de Berlin et la disparition de l'URSS.

DÉMARCHES

On présente les objectifs de l'ONU en liaison avec l'éducation civique.

L'étude de la guerre froide s'appuie **sur un exemple** : la situation de l'Allemagne et de Berlin.
La division du monde en blocs est présentée à partir d'une **carte**.

L'étude souligne l'ancrage à l'Ouest et l'adhésion aux valeurs démocratiques.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser les repères suivants

- Les traités de Rome : 1957
- Le Mur de Berlin : 1961 – 1989
- Carte des blocs au moment de la guerre froide

Raconter

- la crise de Berlin et **montrer** qu'elle est révélatrice de la situation de guerre froide
- une étape de la construction européenne dans le contexte international

Thème 2 - DES COLONIES AUX ETATS NOUVELLEMENT INDEPENDANTS

CONNAISSANCES

Dès le lendemain du conflit mondial, grandissent **des revendications** qui débouchent sur **les indépendances**.

DÉMARCHES

L'étude est conduite **à partir d'un exemple au choix** : l'Inde, l'Algérie, un pays d'Afrique subsaharienne.
Elle porte sur le processus de la décolonisation.
Les décolonisations sont replacées sur une carte.

On n'oublie pas que la décolonisation a également touché l'Océanie.

CAPACITÉS

Connaître et utiliser le repère suivant

- Principale phase de la décolonisation : 1947-1962

Raconter la manière dont une colonie devient un État souverain

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de troisième
Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Thème 3 – GÉOPOLITIQUE DU MONDE ACTUEL

CONNAISSANCES

Les principales lignes de force de la géopolitique mondiale.

L'étude s'appuie sur **une carte géopolitique du monde actuel**. Elle met en évidence :

- la multipolarité : les États-Unis, superpuissance mondiale, l'émergence de nouvelles puissances, le caractère inédit de la construction européenne ;
- la persistance d'un foyer de conflits au Moyen Orient.

On évoque l'émergence de la zone Pacifique comme espace économique et stratégique.

CAPACITES

Connaître et utiliser les repères suivants :

Le traité de Maastricht : 1992

- L'euro, monnaie européenne : 2002

Situer sur une carte les grandes puissances et le Moyen-Orient comme un foyer de conflits.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

III - VIE POLITIQUE ET SOCIÉTÉ EN FRANCE (environ 35% du temps consacré à l'histoire) <i>Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples historiques locaux ou pris dans l'environnement régional.</i>	
Thème 1 - LA RÉPUBLIQUE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES : VICTORIEUSE ET FRAGILISÉE	
CONNAISSANCES - Les années 1920 : la fin de l'Union sacrée et les forces politiques dans une France victorieuse. - Les années 1930 : la République en crise et le Front populaire.	DÉMARCHES L'étude s'appuie sur l' exemple du Congrès de Tours . L'étude s'appuie sur des images significatives et quelques mesures emblématiques du Front populaire . <i>On évoque ici la société coloniale en Nouvelle-Calédonie et ses spécificités.</i>
CAPACITÉS Connaître et utiliser le repère suivant - L'exposition coloniale à Paris : 1931 - Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire : 1936 Décrire - L'impact de la révolution russe en France - Les principaux aspects de la crise des années 1930 - Les principales mesures prises par le Front populaire en montrant les réactions qu'elles suscitent	

Thème 2 - EFFONDREMENT ET REFONDATION RÉPUBLICAINE (1940-1946)	
CONNAISSANCES La défaite de 1940 entraîne le renversement de la III ^e République. Le régime de Vichy , autoritaire et antisémite s'engage dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie. En liaison avec la France libre, la Résistance intérieure lutte contre l'occupant et porte les valeurs de la République. La Libération marque le retour à la République.	DÉMARCHES Pétain et de Gaulle illustrent deux attitudes devant la défaite militaire. On présente les conditions de l'armistice et on explique le renversement de la République. La politique du régime de Vichy et sa collaboration avec l'Allemagne nazie sont présentées en s'appuyant sur quelques exemples de ses décisions et de ses actes . La Résistance est abordée à travers l' exemple d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis . Une mise en perspective permet d'expliquer la place de la France libre, ses liens avec la Résistance intérieure et le rôle qu'elle a joué dans son unification. On rappelle que le choix entre collaboration et Résistance a touché aussi la Nouvelle-Calédonie. L'étude du programme du CNR ou du préambule de la Constitution de 1946 met en évidence la volonté de refonder les valeurs républicaines en relation avec les grandes réformes de la Libération.
CAPACITÉS Connaître et utiliser les repères suivants - Appel du général de Gaulle : 18 juin 1940 - Le ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre : septembre 1940 - Régime de Vichy : 1940-1944 - Fondation du Conseil National de la Résistance par J. Moulin : 1943 - Libération de la France, rétablissement de la République (la IV ^e), droit de vote des femmes, Sécurité sociale : 1944-1945 - La Nouvelle-Calédonie devient un TOM : 1946 Décrire - Quelques aspects de la politique du régime de Vichy révélateurs de son idéologie - Les principales mesures prises à la Libération (dont le droit de vote des femmes) Raconter : - La vie d'un réseau, d'un mouvement ou d'un maquis en montrant les valeurs dont se réclament les hommes et les femmes de la Résistance.	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Thème 3 - LA Ve REPUBLIQUE A L'EPREUVE DE LA DUREE	
<p>CONNAISSANCES</p> <p>La présidence du général de Gaulle marque une nouvelle conception de la République et de la démocratie.</p> <p>L'exercice du pouvoir suscite des contestations :</p> <ul style="list-style-type: none"> -dans la rue : crise de mai 1968 -dans les urnes : depuis 1981, les élections apportent l'alternance <p>La société française a connu de profondes évolutions :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'immigration la transforme ; -des débats la traversent 	<p>DÉMARCHES</p> <p>On met en évidence quelques grandes caractéristiques de cette présidence : suprématie du pouvoir exécutif, volonté de réaffirmer la puissance française. (Les institutions sont étudiées dans le cadre de l'éducation civique)</p> <p>L'étude s'appuie sur quelques images significatives.</p> <p>On s'attachera à la période 1981-1986 (la première alternance) et aux politiques menées.</p> <p>L'étude met en évidence le rôle des migrations dans la croissance économique des Trente glorieuses et les enjeux actuels.</p> <p>On étudie, en s'appuyant sur un exemple au choix d'évolution de la société, les réponses législatives apportées par la République à ces mutations et les débats qu'elles engendrent.</p> <p><i>On abordera l'évolution statutaire de la Nouvelle-Calédonie dans cette période.</i> <i>On abordera l'évolution de la société néo-calédonienne dans cette période.</i></p>
<p>CAPACITÉS</p> <p>Connaître et utiliser les repères suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les années de Gaulle : 1958-1969 - Les années Mitterrand : 1981-1995 - Les années Chirac : 1995-2007 - Les Accords de Matignon : 1988 - L'Accord de Nouméa : 1998 <p>Caractériser</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grands choix politiques du Général de Gaulle - L'alternance sous la Ve République - L'évolution de l'immigration en France depuis 1945 <p>Décrire et expliquer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un exemple d'adaptation législative à l'évolution de la société sous la Ve République 	

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit connaître et savoir utiliser les repères historiques suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Nouvelle-Calédonie figurent en gras et en italique.

<i>Dates</i>	<i>Repères</i>
III ^e millénaire av. J.-C.	Les premières civilisations
1100 av. J.-C.	<i>Début du peuplement austronésien de la Nouvelle-Calédonie</i>
VIII ^e siècle av. J.-C.	Homère, fondation de Rome, début de l'écriture de la Bible
Ve siècle av. J.-C.	Périclès
52 av. J.-C.	<i>Jules César et Vercingétorix, Alésia</i>
I ^{er} siècle	Début du christianisme
I ^{er} et II ^e siècles	« Paix romaine »
622	l'Hégire
800	<i>Le couronnement de Charlemagne</i>
X ^e -XII ^e siècles	L'âge des églises romanes
1096-1099	Première croisade
XII ^e -XV ^e siècles	L'âge des églises gothiques
1492	<i>Premier voyage de Christophe Colomb</i>
XV ^e -XVI ^e siècles	La Renaissance
1598	<i>L'édit de Nantes</i>
1661-1715	<i>Louis XIV, Versailles</i>
Milieu du XVIII ^e siècle	L'Encyclopédie
1774	<i>Arrivée de James Cook en Nouvelle-Calédonie</i>
1789-1799	La Révolution française : <i>14 juillet 1789 : prise de la Bastille ; août 1789 : Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen ; septembre 1792 : Proclamation de la République.</i>
1799-1815	Le Consulat et l'Empire ; <i>1804 : Napoléon 1^{er} empereur des Français</i>
1815	Le congrès de Vienne
1815-1848	Monarchie constitutionnelle en France
1840-1843	<i>Début de l'évangélisation de la Nouvelle-Calédonie</i>
1848-1852	La Seconde République, <i>1848 : établissement du suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage</i>
1852-1870	Le Second Empire (Napoléon III)
1853	<i>La Nouvelle-Calédonie devient française</i>
1864	<i>Arrivée du premier convoi de bagnards en Nouvelle-Calédonie</i>
1870-1940	La Troisième République
1878	<i>Révolte d'Ataï</i>
1882	<i>Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire</i>
1894-1906	Affaire Dreyfus
Fin du XIX^e siècle	<i>L'Europe se partage le monde (empires coloniaux)</i>
1905	<i>Loi de séparation des Églises et de l'État</i>
1914-1918	La Première Guerre mondiale ; <i>1916 : Verdun ; 11 novembre 1918 : Armistice de la Grande Guerre</i>
1917	La révolution russe
1917	<i>Révolte kanak</i>
1924-1953	Staline au pouvoir
1931	<i>Exposition coloniale à Paris</i>
1933-1945	Hitler au pouvoir

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de troisième
Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

<i>Dates</i>	<i>Repères</i>
1936	Victoire électorale et lois sociales du Front Populaire
1939-1945	La Seconde Guerre mondiale, <i>8 mai 1945 : fin de la Seconde guerre mondiale en Europe</i> ; Août 1945 : Hiroshima et Nagasaki
<i>18 juin 1940</i>	<i>Appel du général de Gaulle</i>
septembre 1940	<i>Ralliement de la Nouvelle-Calédonie à la France libre</i>
1940-1944	Le Régime de Vichy
1942	<i>Bataillon du Pacifique à Bir Hakeim</i>
1942-1946	<i>Présence américaine en Nouvelle-Calédonie</i>
1944-1945	Libération de la France, rétablissement de la République (la IV ^e), <i>droit de vote des femmes</i> , Sécurité sociale
1945	<i>Bombe atomique sur Hiroshima et Nagasaki</i>
1946	<i>La Nouvelle-Calédonie devient un T.O.M.</i>
1961-1989	Le Mur de Berlin
1947-1962	Principale phase de la décolonisation
1957	Les traités de Rome
1958-1969	Les années de Gaulle ; <i>1958 fondation de la Ve République</i>
1981-1995	Les années Mitterrand
1988	<i>Les Accords de Matignon</i>
1992	Le traité de Maastricht
1995-2007	Les années Chirac
1998	<i>L'Accord de Nouméa</i>
2002	<i>L'euro monnaie européenne</i>

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de troisième
Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Classe de troisième
Géographie

LA FRANCE ET L'EUROPE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI

À l'école primaire, les principales caractéristiques de la géographie de la France ont été abordées dans le contexte européen et mondial. La classe de troisième est consacrée à l'étude de la France et de l'Union européenne. Le programme propose une entrée par les territoires proches et leurs habitants qui débouche sur une première approche du territoire national. La France est ensuite envisagée comme un espace de production, ouvert sur l'Europe et le monde. La troisième partie est consacrée à l'étude du rôle mondial de la France et de l'UE.

Par ce programme, les élèves apprennent à connaître et à comprendre le pays dans lequel ils vivent ainsi que le contexte européen et mondial dans lequel ce pays est placé.

Les études de cas leur permettent d'identifier les stratégies des acteurs, de repérer les éléments structurant les territoires et de comprendre les enjeux qui s'y rattachent.

Pour localiser et situer, pour comprendre et expliquer, les élèves manient cartes et images, de tous types et à toutes les échelles, en utilisant régulièrement les ressources fournies par les technologies de l'information et de la communication.

L'analyse de documents et la maîtrise de l'expression écrite et orale concernent toutes les parties du programme.

Le professeur a la latitude de construire un cheminement dont il assume la responsabilité en traitant éventuellement les thèmes dans un ordre différent ou en procédant à des regroupements qu'il jugerait utiles et pertinents, à l'exception de la partie I du programme.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

I - HABITER LA FRANCE

(environ 30% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE.

CONNAISSANCES

Les aires urbaines

La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants. Ces transformations affectent les espaces ruraux.

Le territoire national et sa population

La répartition de la population, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques sont étudiées en lien avec les caractéristiques du territoire national (métropolitain et ultramarin), ses ressources et ses contraintes.

DÉMARCHES

Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain choisi dans une aire urbaine de la Région où est situé l'établissement.

Cette étude débouche sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national.

L'étude s'appuie sur la réalisation d'un **croquis** de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques, y compris migratoires, sur le territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes
- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités
- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

Thème 2 - LA RÉGION

CONNAISSANCES

La Région où est situé l'établissement

L'organisation du territoire régional structure l'étude et permet d'identifier les acteurs et les spécificités de la Région.

Pour les élèves dont le collège se situe dans un territoire ultramarin français n'ayant pas le statut de région, l'étude porte sur ce territoire. On étudie donc la Nouvelle-Calédonie.

DÉMARCHES

L'étude de la région s'appuie sur un **croquis** de l'organisation du territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer

- les repères spatiaux de la Région étudiée
- les régions françaises

Identifier les différentes collectivités territoriales et expliquer le processus de décentralisation

Réaliser

- un croquis de l'organisation du territoire régional

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (environ 40% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS

CONNAISSANCES

Les espaces productifs industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques

DÉMARCHES

Trois études de cas à l'échelle locale :

- Un espace de production à dominante industrielle ou énergétique.
On évoquera ici un exemple de production pris en Nouvelle-Calédonie (par exemple dans le cadre de la filière du nickel).
- Un espace de production à dominante agricole.
- Un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires.

Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.

CAPACITÉS

Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas

Décrire et expliquer :

- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique
- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale

Identifier des activités et des acteurs économiques

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

CONNAISSANCES

Les contrastes territoriaux.

- La production de la richesse se concentre dans certains espaces du territoire national, en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Ce sont les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux.

- L'intégration du territoire national dans l'espace européen et mondial par les réseaux de transports renforce ces espaces.

DÉMARCHES

Une étude de cas : l'agglomération parisienne.

Cette étude débouche sur la mise en perspective de l'organisation du territoire par les réseaux et les pôles, les grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale, et le rôle des acteurs publics et privés.

On s'appuie sur une carte du réseau de la grande vitesse en France et en Europe

Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises
- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

III – LE RÔLE MONDIAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE (environ 30% du temps consacré à la géographie)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples géographiques locaux ou pris dans l'environnement régional.

Thème 1- L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

CONNAISSANCES

-Un territoire en construction

-Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne

Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.

DÉMARCHES

- La dynamique d'élargissement et les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...) et sur un exemple de candidature d'adhésion.

L'étude s'appuie sur la lecture d'un petit nombre de cartes qui permettent d'identifier les principaux contrastes spatiaux.

CAPACITÉS

-Localiser et situer

- Les États de l'Union européenne et leurs capitales
- Les villes où siègent les institutions de l'UE
- Les pays de la zone euro, de l'espace Schengen
- Les principales métropoles européennes
- la mégalopole européenne

-Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen

Thème 2 – LA FRANCE ET L'UNION EUROPEENNE : INFLUENCE MONDIALE, PUISSANCE INCOMPLÈTE

CONNAISSANCES

-La France dans le monde

Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.

- Réalités et limites de la puissance de l'Union européenne

À l'échelle du monde, l'Union européenne apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

DÉMARCHES

Le thème est introduit par **une étude de cas** : un département et région d'outre mer (DROM)

La France ultramarine, la francophonie et la présence des Français à l'étranger sont abordées essentiellement à partir de cartes.

La puissance européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...) et des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- le territoire français ultramarin sur un planisphère
- les principaux espaces de la francophonie
- l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

À la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

Les repères adaptés à la Nouvelle-Calédonie figurent en gras et en italique.

- *Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief* (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) *et les principales zones climatiques de la planète ;*
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ;* les cinq États les plus peuplés du monde ;
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégalo-poles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- ***l'Océanie et la Nouvelle-Calédonie;***
- ***localisation des États voisins de la Nouvelle-Calédonie (Australie, Nouvelle-Zélande, Vanuatu, Fidji, Salomon, Papouasie Nouvelle-Guinée) et de Wallis-et-Futuna ainsi que de la Polynésie française ;***
- ***Sydney, Brisbane, Auckland ;***
- ***Les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie et leur chef-lieu ;***
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;*
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*);
- *les Régions françaises ;*
- *les États de l'Union européenne et leurs capitales ;*
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

Classe de troisième

ÉDUCATION CIVIQUE

LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE

En s'appuyant sur les acquis de l'école primaire et des années précédentes, la classe de troisième définit les principes, les conditions et les réalités de la citoyenneté politique. Celle-ci n'est pas seulement l'exercice de droits individuels, mais est aussi le moyen de faire vivre une démocratie.

Expliciter la forme d'organisation politique que constitue la République française est au cœur du programme. Il s'agit de mettre en lumière les valeurs et les principes qui la fondent et de montrer comment ces valeurs et ces principes se réalisent dans un ensemble d'institutions et de procédures concrètes, comment la République entraîne un ensemble de droits et de devoirs pour chaque citoyen.

La citoyenneté politique doit donc être décrite et expliquée : la participation politique dans ses différentes formes, la manifestation des opinions, les rapports entre la citoyenneté nationale et la citoyenneté européenne, la nature et le rôle des partis, des syndicats qui animent la vie démocratique doivent être présentés. En liaison avec les programmes d'histoire et de géographie de la classe de 3^{ème}, l'histoire récente de la vie politique française, l'action internationale et l'organisation de la défense de la France sont étudiées.

Deux grands ensembles de capacités doivent être privilégiés dans le travail avec les élèves. Ceux-ci doivent être d'abord capables d'utiliser les notions clefs de la vie politique qu'ils rencontrent dans l'actualité. Ils doivent, ensuite, être amenés, dans les trois thèmes, à mettre en pratique leur capacité de jugement et d'esprit critique par rapport aux différentes formes d'information et dans les débats qui prennent corps dans une démocratie politique.

I – LA REPUBLIQUE ET LA CITOYENNETE (environ 30% du temps consacré à l'éducation civique)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

CONNAISSANCES

Thème 1 - Les valeurs, les principes et les symboles de la République

Les fondements de la citoyenneté et de la nationalité dans la République française sont analysés. L'importance de la langue nationale est soulignée.

On aborde les signes identitaires de la Nouvelle-Calédonie, prévus dans l'Accord de Nouméa.

Thème 2 – Nationalité, citoyenneté française et citoyenneté européenne

La diversité de la population sur le territoire national est prise en compte en faisant apparaître :

- le lien entre les droits politiques et la nationalité sur le territoire national et dans le cadre de l'Union Européenne.
- la nature des droits civils, économiques et sociaux accordés à tous les habitants installés sur le territoire national,

DÉMARCHES

L'accent est mis sur la signification des principes et des règles principales qui fondent la communauté nationale et sur leur caractère évolutif donnant lieu au débat citoyen.

Il convient de s'appuyer sur les programmes d'histoire de la classe de quatrième et de la classe de troisième.

On rappelle les étapes de l'accession à la citoyenneté française des populations vivant en Nouvelle-Calédonie.

On rappelle les spécificités du corps électoral en Nouvelle-Calédonie.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Constitution de 1958 (Préambule, art. 1, 2, 3 et 4)
- Loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État (art. 1 et 2)
- Loi du 15 mars 2004, sur l'application du principe de laïcité dans les établissements scolaires et publics, modifiant le code de l'éducation, art. L 141-5-1
- Loi du 17 mars 1998, sur la nationalité (art. 6) modifiant le code civil (art. 21-11)
- Code civil (art.18)
- Traité sur l'Union Européenne du 1^{er} février 1992 (2^{ème} partie : la citoyenneté de l'Union (art. 8, 8A, 8B, 8C, 8D)

Programme d'histoire – géographie, éducation civique

Classe de troisième

Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

II- LA VIE DEMOCRATIQUE (environ 50% du temps consacré à l'éducation civique)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

CONNAISSANCES

Thème 1 - La vie politique

- Les institutions de la Ve République.
- La décentralisation (commune, département, région).
- Les partis politiques et les autres formes de participation à la vie démocratique.
- Le citoyen et les différentes formes de participation démocratique.

On aborde le statut particulier et les institutions de la Nouvelle-Calédonie.

Thème 2 - La vie sociale

- Les syndicats

Thème 3 - L'opinion publique et les médias

- La diversité et le rôle des médias, (notamment celui d'internet).
- Les sondages d'opinion.

DÉMARCHES

Chacun des développements du programme peut être concrétisé en partant des questions d'actualité prises dans la vie politique et sociale.

Un débat argumenté peut être réalisé sur un des thèmes.

Dans les exemples pris au fil des leçons l'accent est mis sur ce qui relève de la responsabilité particulière des citoyens.

Cette partie du programme s'appuie étroitement sur le programme d'histoire de la classe de troisième.

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Extraits de la constitution de la Ve République
- Extraits de la loi du 7 janvier 1983 (loi Defferre) ; art. 1^{er} de la constitution de la Ve République
- Extraits de la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats
- Extraits de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse
- **Accord de Nouméa du 5 mai 1998 et Loi organique du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie**

Programme d'histoire – géographie, éducation civique
Classe de troisième
Nouvelle-Calédonie – octobre 2013

III - LA DÉFENSE ET LA PAIX
(environ 20% du temps consacré à l'éducation civique)

Chaque fois que cela est possible et justifié par les programmes, on prendra appui sur des exemples locaux pour montrer que les institutions de la Nouvelle-Calédonie sont spécifiques et s'inscrivent dans celles de la République.

CONNAISSANCES

Thème 1 - La recherche de la paix, la sécurité collective, la coopération internationale

- Les problèmes et les difficultés d'une organisation pacifique du monde.

Thème 2 - La Défense et l'action internationale de la France

- Les missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain européen et mondial.
- La Journée Défense et Citoyenneté.

DÉMARCHES

Le rôle de l'ONU sera analysé à partir de quelques exemples.

Les ressources offertes par le trinôme académique peuvent être utilisées.

Cette partie du programme s'appuie directement sur le programme d'histoire de la classe de troisième et les programmes de géographie des classes de quatrième et de troisième.

*On peut s'appuyer sur les missions d'aide et de secours apportées par l'armée aux populations insulaires du Pacifique en cas de catastrophe naturelle.
On aborde le Régiment du Service Militaire Adapté de Nouvelle-Calédonie installé à Koumac et à Koné.*

DOCUMENTS DE REFERENCE

- Constitution de la Ve République (art. 5, 15, 21, 34 et 35)
- Charte des Nations Unies de 1945 (art. 1 et extraits du chap. 7)
- Extraits du livre blanc sur la défense
- Extraits du traité sur l'Union Européenne du 1^{er} février 1992 (Titre 5)